

Domaine culturel



LES PRIX DU QUÉBEC

MISE EN
CANDIDATURE
2003



Québec 

Sommaire

- 3 Message de la Ministre
- 4 Historique des Prix du Québec
- 6 Modalités de mise en candidature
- 8 Le prix Athanase-David
- 9 Le prix Paul-Émile-Borduas
- 10 Le prix Denise-Pelletier
- 11 Le prix Albert-Tessier
- 12 Le prix Gérard-Morisset
- 13 Le prix Georges-Émile-Lapalme
- 14 Les lauréates et les lauréats des Prix du Québec

- Vous pouvez obtenir des renseignements additionnels sur les Prix du Québec en consultant le site Web suivant : www.prixduquebec.gouv.qc.ca
- Le texte de la présente brochure est aussi accessible en format PDF dans le site du ministère de la Culture et des Communications à l'adresse suivante : www.mcc.gouv.qc.ca
- On peut également commander d'autres exemplaires de cette brochure en composant le (418) 380-2363, poste 7220.

Message de la Ministre



Depuis 1977, le gouvernement du Québec honore de sa plus prestigieuse distinction, les Prix du Québec, des hommes et des femmes qui ont contribué à l'affirmation et à l'essor de notre culture.

Par leur trajectoire et leurs réalisations, ces concitoyens et ces concitoyennes, personnalités connues ou travailleurs discrets, ont marqué de leur empreinte le champ d'action qu'ils ont choisi. Ce faisant, ils ont rejoint les plus grands des nôtres, devenant à l'instar d'Athanase David, de Paul-Émile Borduas, d'Albert Tessier, de Gérard Morisset, de Denise Pelletier et de Georges-Émile Lapalme, des exemples éminemment inspirants.

Je vous invite donc à proposer des candidatures aux Prix du Québec de 2003 dans les domaines de la littérature, des arts visuels, du cinéma, du patrimoine, des arts de la scène et de la langue française. Nous serons heureux de témoigner à de nouveaux lauréats et lauréates notre reconnaissance collective pour l'enrichissement qu'ils ont apporté à la vie culturelle québécoise.

Je suis certaine que vous saurez reconnaître ces hommes et ces femmes d'exception et, d'avance, je vous en remercie.

La ministre d'État à la Culture
et aux Communications,

A handwritten signature in blue ink that reads "Diane Lemieux". The signature is fluid and cursive.

Diane LEMIEUX

Historique des Prix du Québec



Quand, en 1922, le Québec adopte la Loi pour encourager la production d'œuvres littéraires ou scientifiques, à l'instigation du secrétaire ou registraire de la province, Athanase David, il franchit une étape importante comme promoteur du développement culturel. Les Concours littéraire et scientifique qui en découlent auront pour effet de soutenir le travail de nombreux écrivains et chercheurs chevronnés. Certaines années, une dizaine d'ouvrages seront récompensés par un prix David comme on les appelle familièrement et vaudront à leur auteur une bourse généreuse.

En 1968, les prix littéraires subissent une transformation majeure : dorénavant, un seul prix sera attribué chaque année à un écrivain pour l'ensemble de son œuvre. L'année suivante, les prix scientifiques sont réformés dans le même sens.

En 1977, pour refléter la richesse et l'essor de l'activité culturelle, artistique et scientifique dans la société québécoise, le gouvernement instaure les Prix du Québec. Désormais, cinq prix soulignent une carrière remarquable dans les domaines suivants :

- le prix Athanase-David pour la littérature ;
- le prix Paul-Émile-Borduas pour les arts visuels ;
- le prix Denise-Pelletier pour les arts d'interprétation ;

- le prix Léon-Gérin pour les sciences humaines;
- le prix Marie-Victorin pour les sciences naturelles et le génie.

Au cours des deux décennies suivantes, d'autres prix s'y ajoutent :

- 1980 • le prix Albert-Tessier pour le cinéma;
- 1992 • le prix Gérard-Morisset pour le patrimoine;
- 1993 • le prix Wilder-Penfield pour la recherche biomédicale;
- le prix Armand-Frappier pour la création ou le développement d'institutions de recherche, ou pour l'administration et la promotion de la recherche;
- 1997 • le prix Georges-Émile-Lapalme pour la promotion de la langue française;
- 1999 • le prix Lionel-Boulet pour la recherche et le développement en milieu industriel.

Modalités de mise en candidature

Le ministère de la Culture et des Communications décerne les six prix culturels : Athanase-David, Paul-Émile-Borduas, Denise-Pelletier, Albert-Tessier, Gérard-Morisset et Georges-Émile-Lapalme.

Le ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche décerne les cinq prix scientifiques : Léon-Gérin, Marie-Victorin, Wilder-Penfield, Armand-Frappier et Lionel-Boulet.

Les prix consistent en une bourse de 30 000 \$ non imposable, une médaille en argent et un parchemin. De plus, le gouvernement du Québec rendra publiquement hommage aux lauréats et aux lauréates au cours d'une cérémonie qui aura lieu à l'automne 2003.

Les conditions

On ne peut se porter soi-même candidat ou candidate à un Prix du Québec. Par contre, des personnes, des groupes ou des organismes peuvent proposer une candidature si elle satisfait aux conditions ci-dessous. Il s'agit de constituer un dossier et de le faire parvenir au ministère dont relève le prix.

Certaines conditions se rapportent aux candidats et aux candidates, d'autres aux prix eux-mêmes :

- il faut avoir la citoyenneté canadienne et vivre ou avoir vécu au Québec ;
- on ne peut être en même temps membre du jury d'un des Prix du Québec et candidat à ce prix ;
- on ne peut recevoir deux fois le même prix, mais on peut en recevoir plus d'un la même année ;
- un prix ne peut être partagé entre plusieurs personnes à moins qu'il ne couronne des réalisations conjointes ;

- un prix ne peut être attribué à titre posthume, c'est-à-dire que la personne dont la candidature a été proposée doit être vivante au moment où le jury se réunit pour étudier les dossiers.

La sélection

Pour chacun des Prix du Québec, les candidatures sont évaluées par des jurys distincts formés de trois à cinq personnes. La ministre de la Culture et des Communications désigne les jurés des prix culturels, qui sont des personnes représentatives des disciplines reconnues pour les prix.

Calendrier

3 février 2003	Début de la période de réception des candidatures
11 avril 2003	Fin de la période de réception des candidatures
Juin 2003	Séances plénières des jurys
Automne 2003	Dévoilement du nom des lauréats Remise des prix

Réception des dossiers

Les dossiers de candidature aux prix culturels doivent parvenir au plus tard le 11 avril 2003 à :

M. Claude Janelle

Secrétaire des Prix du Québec dans le domaine culturel

Ministère de la Culture et des Communications

Direction des communications

225, Grande Allée Est, bloc B, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 5G5

Tél. : (418) 380-2363, poste 7220

Le prix *Athanase-David*



Le **prix Athanase-David** est la plus haute distinction accordée à un écrivain pour l'ensemble de son œuvre. Les genres littéraires reconnus aux fins de ce prix sont le conte, la nouvelle, la poésie, le récit, le roman, la dramaturgie, la bande dessinée, l'essai, la critique littéraire, le journalisme et toutes les formes de littérature pour la jeunesse.

Le dossier de candidature

Le dossier de candidature, présenté en un seul exemplaire non relié, sur papier de format de 210 mm x 280 mm, doit obligatoirement contenir les pièces suivantes :

1. une lettre de présentation étoffée faisant valoir la contribution du candidat ou de la candidate à la littérature québécoise en fonction des critères suivants :
 - la qualité et la force de l'écriture,
 - la continuité dans la carrière,
 - le rayonnement de l'œuvre et de l'écrivain,
 - le caractère novateur et l'envergure de l'œuvre,
 - l'apport de la personne à la vie culturelle québécoise ;
2. un curriculum vitæ détaillé indiquant l'adresse et le numéro de téléphone du candidat ou de la candidate ;
3. la bibliographie complète des œuvres du candidat ou de la candidate.

Facultativement, des lettres d'appui, limitées à cinq, peuvent aussi être jointes au dossier.

Le prix *Paul-Émile-Borduas*



Le **prix Paul-Émile-Borduas** est la plus haute distinction accordée à un artisan ou à un artiste pour l'ensemble de son œuvre dans les domaines des arts visuels, des métiers d'art, de l'architecture et du design.

Les disciplines reconnues aux fins de ce prix dans le domaine des arts visuels sont la peinture, la sculpture, l'estampe, le dessin, l'illustration, la photographie, les arts textiles, l'installation, la performance, la vidéo d'art et les activités multidisciplinaires.

Les disciplines reconnues aux fins de ce prix dans le domaine des métiers d'art sont celles qui se rapportent à la transformation du bois, du cuir, des textiles, des métaux, des silicates ou de toute autre matière.

Le dossier de candidature

Le dossier de candidature, présenté en un seul exemplaire non relié, sur papier de format de 210 mm x 280 mm, doit obligatoirement contenir les pièces suivantes :

1. une lettre de présentation étoffée faisant valoir la contribution du candidat ou de la candidate à sa discipline en fonction des critères suivants :
 - le caractère novateur et l'envergure de l'œuvre,
 - la continuité dans la carrière,
 - le rayonnement national et international de l'œuvre,
 - l'apport de la personne à la vie culturelle québécoise ;
2. un curriculum vitæ détaillé indiquant l'adresse et le numéro de téléphone du candidat ou de la candidate ;
3. la liste complète des réalisations du candidat ou de la candidate.

Facultativement, des lettres d'appui de spécialistes, limitées à cinq, une documentation visuelle représentative (diapositives ou photos) et des publications ou des catalogues marquants peuvent aussi être joints au dossier.

Le prix *Denise-Pelletier*



Le **prix Denise-Pelletier** est la plus haute distinction accordée à un artiste pour l'ensemble de son œuvre et de sa carrière dans le domaine des arts de la scène, soit la chanson, la musique, l'art lyrique, le théâtre et la danse.

Le dossier de candidature

Le dossier de candidature, présenté en un seul exemplaire non relié, sur papier de format de 210 mm x 280 mm, doit obligatoirement contenir les pièces suivantes :

1. une lettre de présentation étoffée faisant valoir la contribution du candidat ou de la candidate aux arts de la scène en fonction des critères suivants :
 - la continuité dans la carrière,
 - le rayonnement de la carrière ou de l'œuvre,
 - le caractère novateur et l'envergure des réalisations,
 - l'apport de la personne à la vie culturelle québécoise ;
2. un curriculum vitæ détaillé indiquant l'adresse et le numéro de téléphone du candidat ou de la candidate ;
3. la liste complète des réalisations du candidat ou de la candidate ;
4. un dossier de presse.

Facultativement, des lettres d'appui, limitées à cinq, peuvent aussi être jointes au dossier.

Le prix *Albert-Tessier*



Le **prix Albert-Tessier** est la plus haute distinction accordée à une personne pour l'ensemble de son œuvre et de sa carrière dans le domaine du cinéma. Les divers aspects reconnus par ce prix sont la scénarisation, l'interprétation, la composition musicale, la réalisation, la production et les techniques cinématographiques.

Le dossier de candidature

Le dossier de candidature, présenté en un seul exemplaire non relié, sur papier de format de 210 mm x 280 mm, doit obligatoirement contenir les pièces suivantes :

1. une lettre de présentation étoffée faisant valoir la contribution du candidat ou de la candidate à la cinématographie québécoise en fonction des critères suivants :
 - la continuité dans la carrière,
 - le rayonnement de la carrière ou de l'œuvre,
 - le caractère novateur et l'envergure des réalisations,
 - l'apport de la personne à la vie culturelle québécoise ;
2. un curriculum vitæ détaillé indiquant l'adresse et le numéro de téléphone du candidat ou de la candidate ;
3. la filmographie complète du candidat ou de la candidate ;
4. un dossier de presse.

Facultativement, des lettres d'appui, limitées à cinq, peuvent aussi être jointes au dossier.



Le **prix Gérard-Morisset** est la plus haute distinction accordée à une personne pour l'ensemble d'une carrière consacrée au patrimoine. Les activités reconnues aux fins de ce prix sont la recherche, la création, la formation, la gestion, la conservation et la diffusion dans les domaines des biens culturels, des archives, de la muséologie et de la culture populaire traditionnelle.

Le dossier de candidature

Le dossier de candidature, présenté en un seul exemplaire non relié, sur papier de format de 210 mm x 280 mm, doit obligatoirement contenir les pièces suivantes :

1. une lettre de présentation étoffée faisant valoir la contribution du candidat ou de la candidate au patrimoine québécois en fonction des critères suivants :
 - la continuité dans la carrière,
 - le rayonnement des connaissances ou traditions transmises,
 - le caractère novateur et l'envergure des réalisations du candidat ou de la candidate par rapport au patrimoine ou à l'un de ses domaines,
 - la reconnaissance par le milieu de la contribution du candidat ou de la candidate,
 - l'apport de la personne à la vie culturelle québécoise.
2. un curriculum vitæ détaillé indiquant l'adresse et le numéro de téléphone du candidat ou de la candidate ;
3. la liste complète des réalisations du candidat ou de la candidate ;
4. un dossier de presse.

Facultativement, des lettres d'appui, limitées à cinq, peuvent aussi être jointes au dossier.

Le prix *Georges-Émile-Lapalme*



Le **prix Georges-Émile-Lapalme** est la plus haute distinction accordée à une personne ayant contribué de façon exceptionnelle, tout au cours de sa carrière, à la qualité et au rayonnement de la langue française parlée ou écrite au Québec. Les domaines d'activité reconnus aux fins de ce prix sont la culture, les communications, l'éducation, l'administration, la recherche, le travail, le commerce et les affaires.

Le dossier de candidature

Le dossier de candidature, présenté en un seul exemplaire non relié, sur papier de format de 210 mm x 280 mm, doit obligatoirement contenir les pièces suivantes :

1. une lettre de présentation étoffée faisant valoir la contribution du candidat ou de la candidate à la qualité et au rayonnement de la langue française parlée ou écrite au Québec, en fonction des critères suivants :
 - le caractère novateur et le dynamisme des réalisations,
 - la contribution à l'enrichissement et à la diffusion de la langue française dans la société québécoise,
 - l'actualité et la notoriété de la carrière ou de l'œuvre,
 - la continuité dans la carrière ;
2. un curriculum vitæ détaillé indiquant l'adresse et le numéro de téléphone du candidat ou de la candidate ;
3. la liste complète des réalisations du candidat ou de la candidate.

Facultativement, des lettres d'appui, limitées à cinq, peuvent aussi être jointes au dossier.

Les lauréates et les lauréats des

PRIX ATHANASE-DAVID

- 2002 Madeleine Gagnon
- 2001 Victor-Lévy Beaulieu
- 2000 Pierre Morency
- 1999 Roland Giguère
- 1998 André Langevin
- 1997 Gilles Marcotte
- 1996 Monique Bosco
- 1995 Jacques Poulin
- 1994 Réjean Ducharme
- 1993 Gilles Hénault
- 1992 André Major
- 1991 Nicole Brossard
- 1990 Andrée Maillet
- 1989 Jean Éthier-Blais
- 1988 Michel Tremblay
- 1987 Fernand Ouellette
- 1986 Jacques Brault
- 1985 Jacques Godbout
- 1984 Jean-Guy Pilon
- 1983 Gaston Miron
- 1982 Marie-Claire Blais
- 1981 Gilles Archambault
- 1980 Gérard Bessette
- 1979 Yves Thériault
- 1978 Anne Hébert
- 1977 Jacques Ferron
- 1976 Pierre Vadeboncoeur
- 1975 Fernand Dumont
- 1974 Rina Lasnier
- 1973 Marcel Dubé
- 1972 Hubert Aquin
- 1971 Paul-Marie Lapointe
- 1970 Gabrielle Roy
- 1969 Alain Grandbois
- 1968 Félix-Antoine Savard

PRIX GÉRARD-MORISSET

- 2002 Norman Clermont
- 2001 Carol Couture
- 2000 Non attribué
- 1999 Luc Noppen
- 1998 Jean-Claude Dupont
- 1997 France Gagnon Pratte
- 1996 Michel Lessard
- 1995 Maurice Lemire
- 1994 Phyllis Lambert
- 1993 Carmen Gill-Casavant
- 1992 Jean-Claude Marsan

PRIX PAUL-ÉMILE-BORDUAS

- 2002 Jocelyne Allouche
- 2001 Roland Poulin
- 2000 Jacques Hurtubise
- 1999 René Derouin
- 1998 Jean McEwen
- 1997 Irene F. Whittome
- 1996 Melvin Charney
- 1995 Charles Gagnon
- 1994 Henry Saxe
- 1993 Armand Vaillancourt
- 1992 Dan S. Hanganu
- 1991 Michel Dallaire
- 1990 Michel Goulet
- 1989 Claude Tousignant
- 1988 Fernand Leduc
- 1987 Françoise Sullivan
- 1986 Betty Goodwin
- 1985 Charles Daudelin
- 1984 Alfred Pellan
- 1983 Marcelle Ferron
- 1982 Roland Giguère
- 1981 Jean-Paul Riopelle
- 1980 Guido Molinari
- 1979 Julien Hébert
- 1978 Ulysse Comtois
- 1977 Léon Bellefleur

Prix du Québec

PRIX DENISE-PELLETIER

2002	Édouard Lock
2001	Paul Buissonneau
2000	André Brassard
1999	Jean-Pierre Ronfard
1998	Gilles Pelletier
1997	Raymond Lévesque
1996	François Morel
1995	Walter Joachim
1994	Martine Époque
1993	Monique Mercure
1992	Vincent Warren
1991	Gilles Tremblay
1990	Joseph Rouleau
1989	Jeanne Renaud
1988	John Newmark
1987	Jean-Louis Roux
1986	Colette Boky
1985	Jean Gascon
1984	Fernand Nault
1983	Gilles Vigneault
1982	Lionel Daunais
1981	Jean Papineau-Couture
1980	Ludmilla Chiriaeff
1979	Jean Duceppe
1978	Bernard Lagacé
1977	Félix Leclerc

PRIX ALBERT-TESSIER

2002	Robert Daudelin
2001	René Jodoin
2000	Micheline Lanctôt
1999	Roger Frappier
1998	Georges Dufaux
1997	Colin Low
1996	Jacques Giraldeau
1995	Jean Pierre Lefebvre
1994	Pierre Perrault
1993	Francis Mankiewicz
1992	Jean-Claude Labrecque
1991	Frédéric Back
1990	Gilles Carle
1989	Denys Arcand
1988	Anne Claire Poirier
1987	Rock Demers
1986	Michel Brault
1985	Gilles Groulx
1984	Claude Jutra
1983	Maurice Blackburn
1982	Norman McLaren
1981	Pierre Lamy
1980	Arthur Lamothe

PRIX GEORGES-ÉMILE-LAPALME

2002	Jean-Claude Corbeil
2001	Michel Bergeron
2000	Henri Bergeron
1999	Marc Favreau
1998	Fernand Daoust
1997	Pierre Bourgault

Publication produite par la Direction des communications
du ministère de la Culture et des Communications.

Graphisme : Barrette Communication Graphique

Impression : Imprimerie SIEL

Crédits photographiques :

Athanase David : Archives nationales du Québec

Paul-Émile Borduas : Office national du film

Denise Pelletier : Studio Zarov

Albert Tessier : Archives nationales du Québec

Gérard Morisset : Archives nationales du Québec

Georges-Émile Lapalme : Éditeur officiel du Québec

Dépôt légal : 2003

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 2-550-40396-7

© Gouvernement du Québec, 2003

Culture
et Communications

Québec 